



FACULTÉ DE DROIT
MASTER OF ARTS IN LEGAL STUDIES

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme se compose de branches obligatoires du programme de bachelor et de branches des programmes de bachelor et de master parmi lesquelles il est possible de choisir librement.

L'étude des branches obligatoires permet d'acquérir des connaissances de base en droit privé, droit public et droit pénal.

Les branches suivantes sont obligatoires :

- Introduction au droit (9 ECTS) ;
- Droit privé: droit civil I (6 ECTS) ainsi que droit des obligations I (12 ECTS) ou droit des obligations II (12 ECTS) ;
- Droit public: droit public I (12 ECTS) ou droit public II (12 ECTS) ;
- Droit pénal: droit pénal I (12 ECTS) ou droit pénal II (9 ECTS).

Il est possible d'effectuer un éventuel ajustement individuel des branches obligatoires.

L'étude des branches choisies librement (environ 40 ECTS) complète et approfondit les connaissances de base selon les intérêts personnels de l'étudiant ou de l'étudiante.

Il est recommandé aux étudiants et étudiantes de déterminer les branches choisies librement de leur programme d'études en accord avec le ou la professeur-e responsable de ce programme.



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les études de Master of Arts in Legal Studies terminées avec succès ouvrent l'accès à de nombreuses activités professionnelles :

- fonctions de direction et de conseil dans une administration communale, cantonale ou fédérale, dans l'économie privée, des associations, des organisations internationales, le secteur social (AVS, AI, etc.);
- diplomate, journaliste, politicien-ne, enseignant-e, spécialiste de l'informatique juridique.

STRUCTURE DES ÉTUDES

	ECTS
Programme d'études : Études juridiques (y compris travail de master à 4 ECTS)	90

PUBLIC CIBLE

Les personnes qui ne veulent pas exercer un emploi dans les domaines classiques du droit (par exemple avocat-e, juge ou notaire), mais qui souhaitent disposer de connaissances juridiques suffisantes dans le cadre de leur activité professionnelle :

- Détenteur ou détentrice d'un bachelor universitaire non-juridique ;
- Diplômé-e-s d'une haute école spécialisée ;

Juristes étrangers :

- Détenteur ou détentrice d'un Bachelor of Law ou d'un Master of Law d'une université étrangère reconnue.

master

DURÉE DES ÉTUDES

3 semestres (pas de limite maximale pour la durée des études)

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français ou allemand (au choix de l'étudiant-e) avec possibilité d'étudier dans les deux langues.

TITRE DÉCERNÉ

Master of Arts in Legal Studies (Études juridiques)

MENTIONS

Possibilité d'obtenir un Master of Arts in Legal Studies avec mention « bilingue » (français-allemand).

Il faut obtenir au minimum 40% des crédits dans la deuxième langue, dont la rédaction d'un travail écrit dans la deuxième langue d'études. Il s'agit du travail de master ou d'un autre travail écrit accepté par un-e professeur-e.

APRÈS LE MASTER

Après le Master of Arts in Legal Studies, l'étudiant-e peut préparer un doctorat. La possibilité d'entreprendre un doctorat en droit est soumise à l'approbation du Conseil des professeur-e-s de la Faculté.

INFORMATIONS SUR LES ÉTUDES

Faculté de droit
✉ Av. de l'Europe 20, CH-1700 Fribourg
☎ +41 26 300 80 00
@ droit-decanat@unifr.ch
🌐 www.unifr.ch/droit




DÉLAI D'INSCRIPTION

30 avril / 30 novembre

FINANCE D'INSCRIPTION

Suisses: CHF 655.– par semestre
Étrangers: CHF 805.– par semestre

CALENDRIER ACADÉMIQUE

 www.unifr.ch/main/calendrier

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE MASTER

 www.unifr.ch/master

VUE D'ENSEMBLE DE L'OFFRE D'ÉTUDES

 www.unifr.ch/acadinfo/studies

ACCÈS AU MASTER

La demande d'admission accompagnée des documents requis doit être adressée au Service d'admission et d'inscription de l'Université de Fribourg.

- Détenteur ou détentrice d'un bachelor universitaire non-juridique ;
- Diplômé-e-s d'une haute école spécialisée ;
- Juristes étrangers: détenteur ou détentrice d'un Bachelor of Law ou d'un Master of Law d'une université étrangère reconnue.

Les titulaires d'un Bachelor suisse non-juridique ou d'un Bachelor étranger jugé équivalent sont en général admis sans autres conditions. La faculté statue sur l'admission des titulaires d'un diplôme d'une haute école spécialisée en se fondant sur les diplômes acquis et sous réserve des autres exigences.

INSCRIPTION

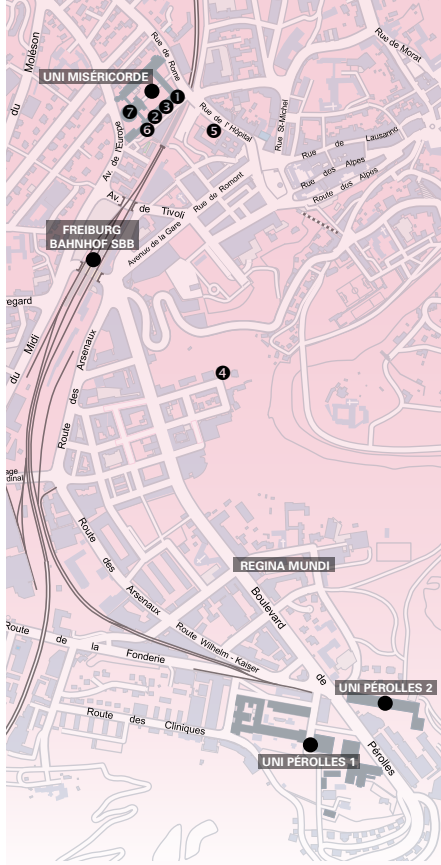
Etudiant-e-s UNIFR:

 Faculté de droit
 +41 26 300 80 00

Etudiant-e-s autres Hautes Ecoles:

 www.unifr.ch/admission

master



ADRESSES UTILES

1 Uni-Info (Informations de première main pour les étudiant-e-s)

- ✉ Miséricorde 4112 (Salle Jäggi)
- ☎ +41 26 300 95 90
- 🌐 www.unifr.ch/uni-info

2 Service d'information sur les études

- ✉ Miséricorde 4062, 4061A, 4061B
- ☎ +41 26 300 70 14
- 🌐 www.unifr.ch/acadinfo

3 Service des relations internationales

- (mobilité et échanges universitaires)
- ✉ Miséricorde 4057, 4058, 4059A
- ☎ +41 26 300 70 47
- 🌐 www.unifr.ch/international

4 Service de conseil social et subsides d'études

- ✉ Rue Guillaume-Techtermann 8
- ☎ +41 26 300 71 60
- 🌐 www.unifr.ch/social

5 Apartis – Fondation pour le logement des étudiant-e-s

- ✉ Rue de l'Hôpital 4
- ☎ +41 26 300 73 13
- 🌐 www.apartis.ch

6 AGEF (Association Générale des Etudiant-e-s de l'Université de Fribourg)

- ✉ Miséricorde 3021
- ☎ +41 26 300 73 12
- 🌐 www.unifr.ch/agef

7 FACULTÉ DE DROIT

- Décanat, Uni Miséricorde
- ✉ Av. de l'Europe 20, CH-1700 Fribourg
- ☎ +41 26 300 80 00
- @ droit-decanat@unifr.ch
- 🌐 www.unifr.ch/droit